

CONTACTS :



**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE
REGION MARTINIQUE**

Tél. : 0596.71.32.22 / Fax : 0596.70.47.30
E-mail : cmm972@cma-martinique.com
Site : cma-martinique.com

Centre d'Aide à la Décision

Tél. 0596.71.32.22 / 0596.68.09.14

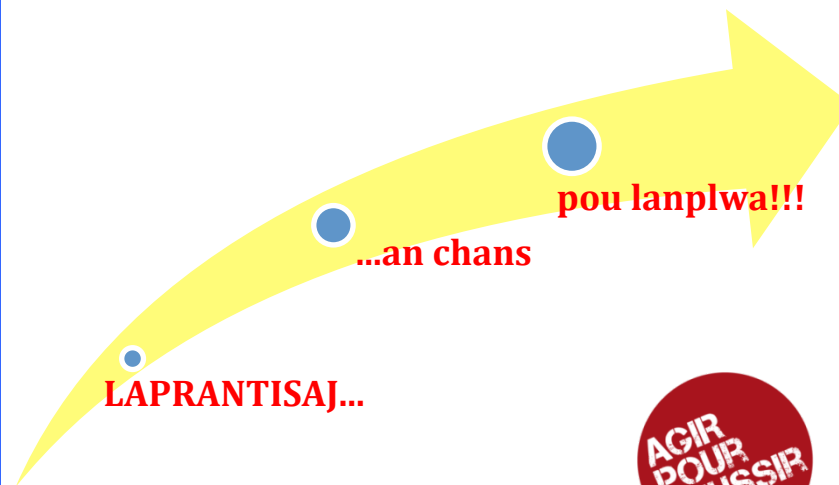
Fax : 0596.71.84.45



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

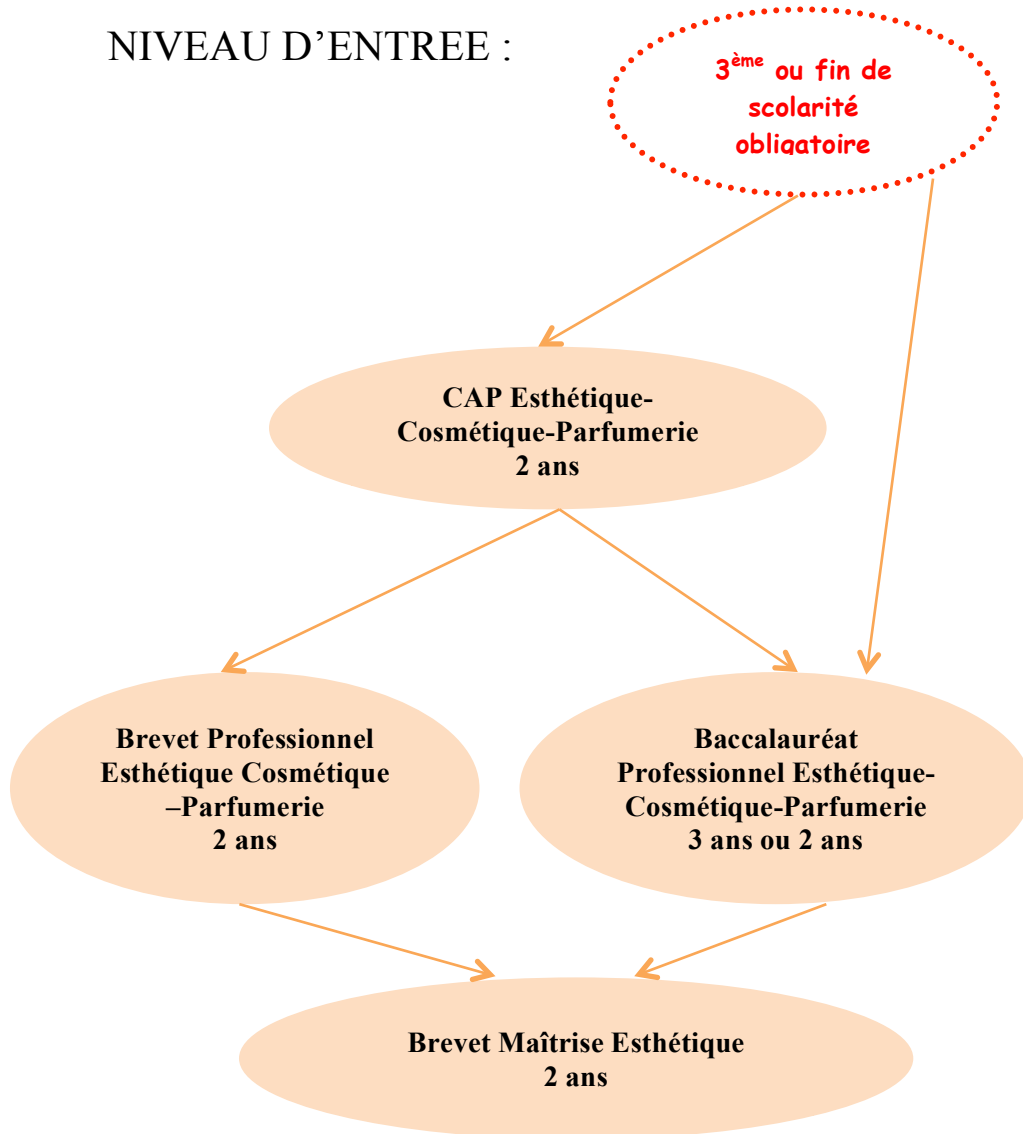
Région Martinique

L'Esthéticien



FILIERE APPRENTISSAGE :

NIVEAU D'ENTREE :



Définition du métier :

L'esthéticienne est un professionnel qualifié, spécialiste des techniques de soins esthétiques et de maquillage, du conseil et de la vente des produits de soins esthétiques, de maquillage, d'hygiène et de parfumerie.

Ses activités ont pour but d'entretenir, d'embellir la peau et de mettre en valeur l'aspect corporel de l'individu.

Qualités requises :

Une présentation soignée et une attitude avenante sont indispensables pour l'exercice du métier.

Entreprise d'accueil :

Il exerce au sein :

- d'instituts de beauté
- de salons de coiffure
- à domicile
- d'établissements de cures, de soins
- de centres d'esthétique spécialisés

Conditions d'exercice du métier :

Le titulaire du CAP Esthétique est en relation constante avec la clientèle.

Diplômes :

CAP Esthétique-Cosmétique-Parfumerie, Brevet Professionnel et Baccalauréat Professionnel Esthétique-Cosmétique-Parfumerie.

Perspectives d'évolution :

L'activité du métier nécessite l'obtention du CAP Esthétique-Cosmétique-Parfumerie.

L'évolution professionnelle peut se faire :

- dans l'entreprise par l'élargissement de son activité et sa reconnaissance ;
- par une poursuite d'études ;
- par une formation professionnelle tout au long de la vie.